



Déserteur de l'armée puis-je me réengager

Par **kevin05000**, le **03/02/2016** à **04:33**

Bonjour,

J'ai déserté l'armée de terre en décembre 2011 car j'avais 21 ans et j'étais trop immature pour être dans l'armée, et je m'aperçois depuis, que j'ai fais la pire erreur de ma vie en partant.

Y a-t-il une solution pour me réengager en sachant que mon contrat devait se terminer le 10 Juin 2015?

Comment puis-je y retourner?

Un ami m'a dit qu'au bout de 5 ans le dossier militaire était effacé ou qu'on pouvait en faire la demande.

Je n'arrive pas me remettre dans la vie civil je me suis trop habitué a cette vie militaire.

Merci d'avance.

Cordialement.